

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de Saillans

En 2003, la Communauté de communes du Pays de Saillans a engagé une procédure partenariale afin d'inciter les propriétaires à améliorer leur habitat. Cette OPAH s'inscrit dans la perspective du développement durable. Elle couvre l'ensemble de la Communauté de Communes de Saillans qui regroupe 11 communes et compte 1848 habitants. Il s'agit d'un territoire très rural.



## Commande

Communauté de Communes du Pays de Saillans 2003-2005

## Opérateur

CALD de la Drôme et Point Info Energie ADIL26

## Objectifs

Engager une expérimentation sur la prise en compte du développement durable dans des travaux de réhabilitation :

- Economie de charges : eau chaude et chauffage
- Utilisation d'énergie et matériaux renouvelables
- Economie d'eau et d'électricité

## Démarche et savoir faire PACT

Le CALD de la Drôme travaille en étroite collaboration avec le PIE ADIL26 pour mettre le développement durable au cœur de la réhabilitation et pour permettre de servir de base à de futurs travaux de réhabilitation.

Outre les dispositions habituelles dans la Drôme pour limiter les coûts de chauffage et d'eau chaude, les deux opérateurs ont mis en place une démarche pragmatique et partenariale pour :

- **Installer** des équipements limitant la consommation d'eau et d'énergie dans le logement
- **Choisir** des menuiseries en « bois local »
- **Utiliser** des peintures, lasures et vernis possédant des écolabels
- **Recourir** à des systèmes performants utilisant une énergie renouvelable ou d'un isolant à base renouvelable couverts par des garanties fiables
- **Faciliter** la pratique du tri sélectif en équipant le logement d'un système de tri à intégrer à un meuble de cuisine.

C'est une mission classique d'animation d'OPAH doublée d'une mission expérimentale sur le volet développement durable assurée de façon conjointe par le CALD et le PIE.

Les partenaires financiers : l'ANAH, l'ADEME, la région Rhône Alpes ; le Conseil Régional, le Conseil Général

## Résultats obtenus

L'OPAH a eu des résultats modestes en nombre de logements réhabilités avec des aides de l'ANAH.

Par contre, les dossiers concrétisés ont répondu aux attentes de l'OPAH Développement Durable avec un intérêt fort des propriétaires et de l'ensemble des partenaires. Par sa dynamique, l'OPAH a permis, au delà des aides de l'ANAH, de déclencher d'autres réalisations dans le cadre du développement durable : Chaudière à granulés de bois, Eau chaude sanitaire solaire, ....



### Contact

Philippe CHAREYRON – CALD de la Drôme  
[pc@dromenet.org](mailto:pc@dromenet.org) / 04 75 79 04 30